

Capucins d'une partie de son jardin (18) et le gouverneur de Thionville, *Jean de Wiltz*, qui leur céda des terrains.

Le 6 mai 1623 le gouverneur comte de Berlaymont posa la première pierre de l'église qui fut consacrée le 6 octobre 1630 par l'évêque-suffragant de Trèves, Georges de Helffenstein. (18bis)

Depuis 1625 on trouve également les Capucins à Arlon où l'Infante leur céda les masures du château pour construire à leur emplacement une église et un couvent. (18ter)

Au début - pour ne pas effaroucher les autres ordres - les Capucins n'étaient autorisés qu'à lire la messe et les autres services divins dans l'intérêt «de la commodité du peuple». Ce n'est qu'à partir de 1647 qu'ils purent s'adonner à la prédication.

Etablis à Thionville depuis 1624, les Capucins et leur grand protecteur, le gouverneur *Jean de Wiltz* (v. plus loin), jouèrent de toute leur influence pour empêcher que les *Jésuites* vinsent également y ouvrir une maison. Ces efforts communs furent couronnés de succès, malgré la lettre de recommandation que l'Infante adressa le 5 mars 1628 au gouverneur. (18 quater)

En 1625 le père jésuite Pierre Jacques Brocquart fit commencer la construction de la *Chapelle de Notre-Dame* «devant la Porte Neuve», c'est-à-dire au croisement des actuelles avenue de la Fayencerie et allée Scheffer.

La pose de la première pierre se fit par le comte de Berlaymont, en présence des comtes d'*Egmont* et de *Manderscheid* et des abbés de Munster et de St-Maximin. La consécration de la chapelle, qui hébergeait la statue de la Consolatrice des Affligés*), eut lieu le 10 mai 1628 par l'évêque-suffragant de Trèves, comte de Helffenstein, avec l'assistance des abbés de Neumunster et de St-Maximin et en présence des autorités civiles et militaires. (19)

A la suite des démarches faites par Marie et Charles de Mansfeld, les quatre premières mères de la Congrégation de saint Pierre Fourier vinrent s'établir à Luxembourg, le 15 juillet 1627.

Les religieuses - appelées jésuitesses - s'installèrent d'abord dans le petit hôpital dit de la Fontaine (Hondhaus) que les enfants de l'ancien gouverneur mirent à leur disposition, outre «quelques rentes, maisons ou terres à Clausen. Madame Wiltheim-de Busbach joignit des biens à Beckerich, Bofferdange, Dippach, Ehlerange, Hunsdorf et ailleurs». (20)

*) L'abbé Jos. Maertz, dans son étude déjà citée (*Entstehung und Entwicklung der Wallfahrt zur Trösterin der Betrübten*, Hémecht Nr. 1/1956), semble avoir tiré au clair la question de l'origine de la statue qui se trouve actuellement à la Cathédrale de Luxembourg. Cette statue est bien celle que le Père Brocquart fit porter en procession extra muros (1624), mais elle n'est pas à identifier avec celle que les jésuites avaient placée en 1613 dans la chapelle de leur collège et qu'Isabelle avait fait sculpter dans le bois du fameux chêne de N.-D. de Montaignu, lieu de pèlerinage préféré des Archiducs.